

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2024)
<b>Heft:</b>	[2]: Numéro Thématique 2. Infanterie
<b>Artikel:</b>	Le Réseau capteurs-effecteurs (RCE), les yeux et les oreilles du bataillon d'infanterie
<b>Autor:</b>	Bottesi, Luca
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1075622">https://doi.org/10.5169/seals-1075622</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

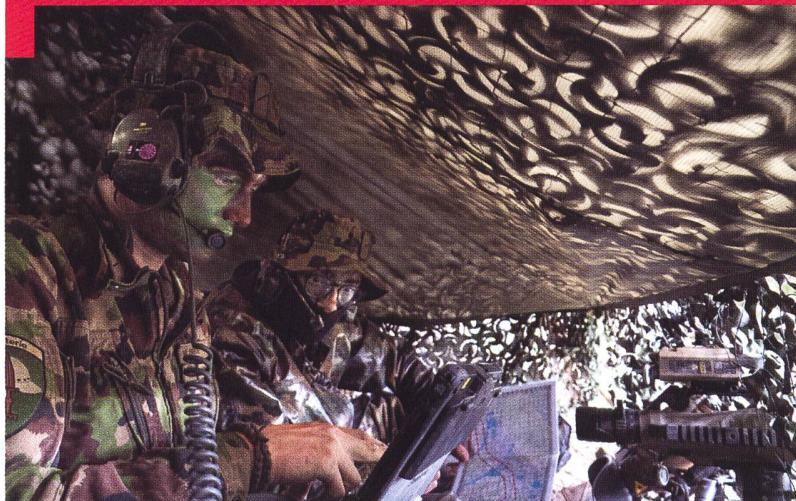
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Recherche de renseignement menée par une équipe d'éclaireurs dans un poste d'observation. E inf 2-2/24. Crédit: Lt Katharina Hintermann

## Armement

### Le Réseau capteurs-effecteurs (RCE), les yeux et les oreilles du bataillon d'infanterie

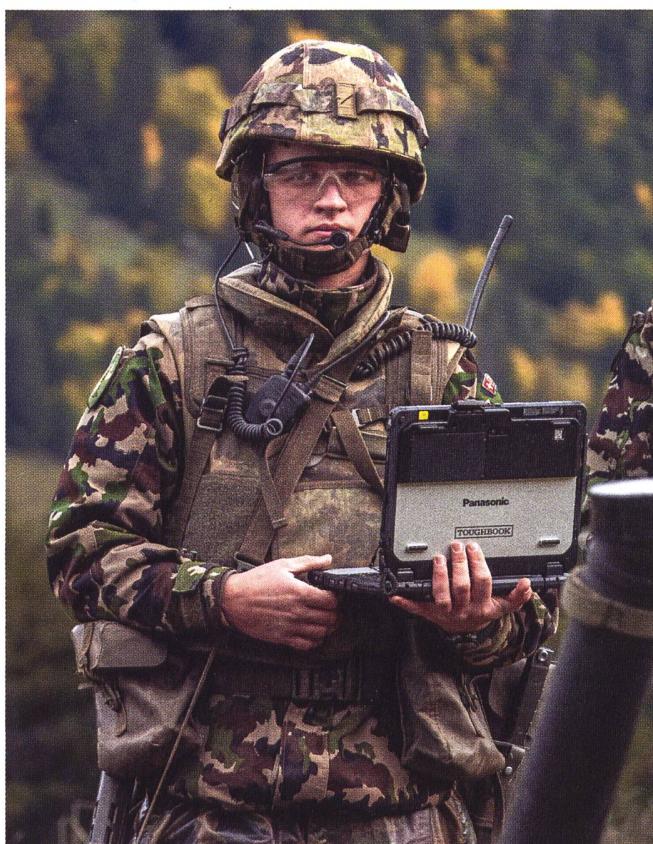
#### Colonel EMG Luca Bottesi

Commandant du Cdmt de l'instruction en formation 18

Le RCE doit permettre la conduite en réseau et la recherche de renseignements en temps réel.

Le RCE est engagé principalement afin de rechercher des renseignements, de préparer des secteurs pour les actions des formations de manœuvre (surveillance), verrouiller le terrain pendant ces actions et les appuyer avec le feu de précision ou le feu courbe.

Le chef d'équipe des canonniers mortier prépare ses hommes pour avoir un feu synchronisé. E inf 2-2/24. Crédit: Lt Katharina Hintermann



Le chemin entre le capteur, le commandant tactique et l'effecteur doit être aussi court que possible, afin d'agir de manière appropriée et à temps.

Le RCE est constitué des sections de spécialistes de la compagnie d'appui. En cas de besoin, les capteurs des compagnies d'infanterie y sont intégrés.

#### Le triangle d'engagement de la compagnie d'appui

La cellule S2 (S2, officier renseignement, sous-officier renseignement) et l'officier d'appui de feu (OfAF) assurent conjointement que la recherche de renseignements et la conduite du feu du bataillon forment un système global.

La section mortier doit être engagée en combinaison avec un capteur (éclaireur ou observateur auxiliaire attribué).

L'engagement de la section mortier, composée de quatre équipes mortier, doit toujours être envisagé comme une formation complète. Sa puissance de feu et l'étendue de son action sont suffisamment importantes pour atteindre tous les objectifs de feu définis.

Le dispositif d'une section mortier comprend au moins deux zones de positions en dehors d'un dispositif de compagnie. A l'intérieur d'une zone de position se trouvent la position de feu, les positions de rechange, les couverts et le point de ravitaillement (point logistique niveau section).

Dans le cadre du processus de planification de l'état-major du bataillon et en fonction de l'appréciation de la situation, le commandant de bataillon décide des attributions de la compagnie d'appui à l'engagement. Il peut garder l'ensemble de ses moyens de feu courbe et d'observation en ses mains, attribuer une partie de ses sections mortier et groupes d'éclaireurs aux compagnies de manœuvre ou attribuer toutes ses sections mortier et groupes d'éclaireurs aux éléments de manœuvre.